



Tract interfédéral - Tous et toutes en grève le 30 juin 2022, ensemble pour les métiers de l'animation et de l'éducation populaire

lundi 30 mai 2022, par [Bariaud](#)

TOUS ET TOUTES EN GREVE LE 30 JUIN 2022

ENSEMBLE POUR LES METIERS DE L'ANIMATION ET DE L'EDUCATION POPULAIRE

POUR :

- Une réelle revalorisation des salaires dans nos métiers, dans le secteur public comme le secteur associatif (+15 %)
- Une réelle reconnaissance de nos métiers et leur technicité, de nos qualifications, et de notre utilité sociale
- Des budgets de fonctionnement à la hauteur des besoins
- La titularisation (dans le public) et la cdisation (dans l'associatif) des animateurs et animatrices.
- Un taux d'encadrement plus sûr de 1 pour 8 (moins de 6 ans) et 1 pour 12 (plus de 6 ans)

CONTRE :

- La précarité, les temps partiels imposés
- Des conditions de travail qui mettent en danger personnels et usagers (taux d'encadrement non respectés et dangereux, amplitudes horaires dérogoratoires, coupures multiples)
- La mise en concurrence dans le secteur de l'éduc pop

La FERCG /CGT Educ pop-ECLAT, la Fédération des Services Publics CGT, la Fédération du Spectacle-USPAOC CGT appellent l'ensemble des salarié·es de l'animation et de l'éducation populaire à :

Interpeller les candidats (hors extrême droite) en multipliant les initiatives publiques et l'envoi de lettres-pétitions, en particulier dans la semaine du 6 au 10 juin pour qu'ils et elles s'engagent à satisfaire le cahier revendicatif des personnels.

A interpeller les nouveaux et nouvelles élu·es et à se mettre en grève le 30 juin 2022 pour exiger du nouveau gouvernement des mesures fortes pour le secteur sur la base du cahier revendicatif intersyndical, en se rassemblant devant les préfectures

ENSEMBLE EXIGEONS LE RESPECT POUR LES ANIMATEURS, ANIMATRICES ET L'ENSEMBLE DES METIERS DE L'EDUCATION POPULAIRE !

POUR

- Une réelle revalorisation des salaires dans nos métiers, dans le secteur public comme le secteur associatif (+15 %)
- Une réelle reconnaissance de nos métiers et leur technicité, de nos qualifications, et de notre utilité sociale
- Des budgets de fonctionnement à la hauteur des besoins
- La titularisation (dans le public) et la cdisation (dans l'associatif) des animateurs et animatrices.

- Un taux d'encadrement plus sur de 1 pour 8 (moins de 6 ans) et 1 pour 12 (plus de 6 ans)

CONTRE

- La précarité, les temps partiels imposés
- Des conditions de travail qui mettent en danger personnels et usagers (taux d'encadrement non respectés et dangereux, amplitudes horaires dérogatoires, coupures multiples)
- La mise en concurrence dans le secteur de l'éduc pop

La FERC CGT /CGT Educ pop-ECLAT, la Fédération des Services Publics CGT, la Fédération du Spectacle-USPAOC CGT appellent l'ensemble des salarié•es de l'animation et de l'éducation populaire à :

- interpellier les candidats (hors extrême droite) en multipliant les initiatives publiques et l'envoi de lettre-pétitions, en particulier dans la semaine du 6 au 10 juin pour qu'ils et elles s'engagent à satisfaire le cahier revendicatif des personnels.
- A interpellier les nouveaux et nouvelles élu•es et à se mettre en grève le 30 Juin 2022 pour exiger du nouveau gouvernement des mesures fortes pour le secteur sur la base du cahier revendicatif intersyndical, en se rassemblant devant les préfectures.

Ensemble exigeons le respect pour les animateurs, animatrices et l'ensemble des métiers de l'éducation populaire !